



Cotisations pour la saison 2025-2026

Suite à l'augmentation annuelle des coûts de fonctionnement (arbitrage, affiliation, intendance, etc.), la demande d'un encadrement sportif toujours meilleur et des recettes continuellement en baisse lors de nos activités extra-sportives, ainsi que le désintéressement de nombreux parents pour la gestion hebdomadaire du club, il nous paraît logique que le surcoût financier de la prochaine saison soit supporté par des cotisations en hausse.

CATEGORIES	NIVEAU	DATE DE NAISSANCE	COTISATION
BABYS	U4 - U6	2020 - 2021	170 €
JEUNES RBCHC F/G PROV./ELITES	U7 - U21	2007 à 2019	240 €
U19 F RBCHC REGIONALES	2 Entraînements U19 + 1 entraînement Dames + 1 entraînement spécifique BCA		350 €
SENIORS D/H	1 Entraînement		270 €
SENIORS D/H	2 Entraînements		300 €
SENIORS D/H	Entraînement uniquement		140 €
U16 F BCA GOLD	Voir ci-dessous		350 €
U14 G BCA SILVER	Voir ci-dessous		380 €
U14 G BCA GOLD	Voir ci-dessous		380 €
U16 G BCA SILVER	Voir ci-dessous		380 €

La cotisation à payer dépend de l'équipe dans laquelle votre enfant est titulaire.

Uniquement pour les enfants affiliés au RBCHC et qui payent leur cotisation à notre club

Déduction de 20 € sur la totalité des cotisations si 2 joueurs d'une même famille sont affiliés au club,

Déduction de 50 € sur la totalité des cotisations si 3 joueurs ou plus d'une même famille sont affiliés au club.

Modalités de paiement :

=

Pour tous les joueuses/joueurs qui sont affiliés au RBCHC et jouent sous le matricule du club, le montant est à payer au compte IBAN BE48 7512 0776 3027 du club, en mentionnant le Nom, Prénom et l'équipe de votre / vos enfants. La cotisation doit être payée pour le 15 OCTOBRE, au plus tard.

Pour tous les joueuses/joueurs qui jouent sous le matricule BCA et dont le nom est repris ci-dessous, le montant renseigné est à payer au compte IBAN BE48 7512 0776 3027 du club de Henri-Chapelle, en mentionnant le Nom, Prénom et l'équipe de votre / vos enfants. La cotisation doit être payée pour le 15 OCTOBRE, au plus tard.

U16 F GOLD BCA - 350 €	CHARBON	LUCIE
U16 F GOLD BCA – 350 €	MATTELET	MANON
U16 F GOLD BCA – 175 €	LEKEU	LAURA
U16 F GOLD BCA – selon date de reprise	RASKIN	NOEMI
U14 G SILVER BCA - 380 €	FONSNY	CHARLY
U14 G SILVER BCA – 380 €	LEKEU	PIERRE-YVES
U14 G SILVER BCA – 380 €	LEROUSSEAU	JULES
U14 G SILVER BCA - 380 €	PEETERS	HUGO
U14 G SILVER BCA – 190 €	HERVE	NATHAN
U14 G GOLD BCA – 380 €	VIELLEVOYE	LOUIS
U14 G GOLD BCA – 380 €	BEUKEN	MATHIS
U14 G GOLD BCA – 380 €	HUBERT	JULES
U14 G GOLD BCA – 380 €	JOHAN	ERNST
U14 G GOLD BCA – 380 €	TAINE	THIBAUT
U14 G GOLD BCA – 380 €	ALLIANCE	LOÏC

Tous les joueurs U16 G SILVER BCA qui s'entraînent et jouent toute la saison à Henri-Chapelle paient les 380 € de cotisation au club de Henri-Chapelle quel que soit le club de leur affiliation.

Pour les joueuses et joueurs affiliés au club de Henri-Chapelle et qui payent leur cotisation à notre club :

- si vous souhaitez des dispositions particulières pour le paiement de la cotisation, n'hésitez pas à contacter notre trésorier Réginald GENNEN au 087/89.10.48 ou par mail : bchc.tresorerie@gmail.com
- Tout joueur qui n'aura pas payé sa cotisation au 15/10/2025, recevra dans les 15 jours qui suivent un mail de rappel et ne sera plus aligné pour les matchs de son équipe, tant que celle-ci ne sera pas arrivée sur le compte du club.
- Si un joueur ne paye pas sa cotisation, toute mutation administrative vers un autre club, sera bloquée jusqu'à la réception du montant dû.

La cotisation couvre l'affiliation à la Fédération, l'assurance contractée pour chaque membre ainsi que les frais de fonctionnement, d'entraîneurs et de coaching. En cas d'accident survenu lors d'un match ou d'un entraînement, l'assurance de la Fédération prend en charge une partie des frais qui ne sont pas remboursés par votre mutuelle ou votre assurance personnelle.

Il n'est plus nécessaire de nous faire parvenir un formulaire de demande d'intervention mutuelle pour la cotisation. Le système de gestion du club génère automatiquement une attestation qui arrivera dans votre boîte « mails » pour autant que vous nous ayez communiqué votre adresse mail correcte.

A leur demande, les parents de tous les joueurs/joueuses de < de 15 ans à la date du paiement de la cotisation ou du droit d'inscription à un stage organisé par le R.B.C.H.C. pourront également obtenir une déclaration ONE du club reprenant les différents montants. Cette attestation devra être jointe à votre déclaration fiscale annuelle et vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt qui s'élève approximativement à 40 % du montant renseigné. Votre demande pour l'année civile 2025 devra être adressée, avant fin février 2026, uniquement par mail, à notre trésorier Réginald GENNEN au point de contact : bhc.tresorerie@gmail.com

Information : la recette globale des cotisations ne représente que 45 % des frais de fonctionnement du club pour toute une saison. Les autres activités, telles que la tenue du bar pendant les matches, le soutien des sponsors, le Bbq de début de saison, la St Nicolas, l'opération 1.000 boulets, les tournois et toutes les organisations extra-sportives doivent nous permettre d'apurer les 60 % restants.

Le C.A. du Royal Basket Club Henri-Chapelle vous souhaite une excellente saison 2025-2026.

Jean SCHOONBROODT
Président
0473/11.01.61